

**Consultation en vue des Etats-Généraux de
la condition pénitentiaire**

– Résumé des résultats par catégories de détenus –

SOMMAIRE

1. PREVENUS/CONDAMNES, DETENUS EN MAISON D'ARRET/EN ETABLISSEMENT POUR PEINE	3
<i>a) Des prévenus et des condamnés aux attentes concordantes</i>	3
<i>b) Les attentes des personnes selon le type d'établissement sont globalement concordantes mais révèlent certaines problématiques spécifiques</i>	5
2. DETENUS SELON L'AGE ET LE NOMBRE D'ANNEES D'INCARCERATION EFFECTUEES	7
<i>a) Les attentes concernant le fonctionnement de la prison sont le plus souvent convergentes</i>	7
<i>b) L'insatisfaction croît avec le nombre d'années d'incarcération effectuées</i>	7
<i>c) Des attentes spécifiques en matière pénale</i>	9
3. HOMMES ET FEMMES	11
<i>a) De nombreux traits communs chez les hommes et chez les femmes</i>	11
<i>b) Toutefois, certaines attentes sont particulièrement fortes chez les femmes détenues tels que le respect de l'intimité et le suivi de l'accès aux soins</i>	11

Le constat essentiel est la très grande homogénéité des réponses données par les détenus concernant leurs conditions de détention et leurs attentes.

Certaines catégories de détenus expriment cependant, sur certains sujets, des attentes spécifiques.

1. Prévenus/condamnés, détenus en maison d'arrêt/en établissement pour peine

a) Des prévenus et des condamnés aux attentes concordantes

Les personnes prévenues et les personnes condamnées ont des attentes souvent très proches et se sont exprimées sur l'ensemble des questions, même celles qui ne relevaient pas de leur statut pénal.

Ainsi, les deux fiches les plus spécifiques, l'une sur le régime de détention des prévenus et l'autre sur le régime de détention des condamnés ont été complétées par l'ensemble des répondants. Malgré de légers décalages dans les attentes, la hiérarchie est globalement la même.

Les prévenus insistent particulièrement sur le fait « *d'appliquer en maison d'arrêt les aspects positifs des conditions de vie en centre de détention* », (cité par 90% d'entre eux, + 9 points par rapport aux condamnés) ; de « *prévoir la possibilité d'un rapprochement familial* » (86%, + 4 points) et d'« *alléger le contrôle de la correspondance* » (72%, +9 points).

Q – Parmi les actions suivantes destinées à améliorer les conditions de détention des personnes placées en détention provisoire, cochez celles qui doivent être mises en œuvre :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S5 - Type de détenu		
			Prévenu(e)	Condamné(e)	(Non précisé)
Base ensemble		5000	1552	3263	185
Total	5000	%*	%*	%*	%*
Appliquer en maison d'arrêt les aspects positifs des conditions de vie en centre de détention (portes ouvertes, accès au téléphone, etc.)	4185	83,7	89,6	81,2	78,4
Permettre à tout prévenu qui le souhaite de loger dans une cellule individuelle	4176	83,5	85,4	83,1	75,6
Prévoir la possibilité d'un rapprochement familial pour les prévenus	4162	83,2	86,2	82,6	70,3
Faciliter les communications entre un prévenu et son avocat et en préserver la confidentialité	3754	75,1	74,8	75,7	66,0
Alléger le contrôle de la correspondance des prévenus	3268	65,4	71,5	62,9	57,4
Respecter la séparation des prévenus et des condamnés	3209	64,2	60,7	66,3	56,4
Autoriser l'affectation en établissement pour peine des prévenus dont l'instruction est terminée	2980	59,6	62,5	58,8	50,2

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

Les condamnées insistent tout particulièrement sur le fait de « *permettre à tout condamné qui le souhaite de loger dans une cellule individuelle* » (cité par 84% des condamnés, 4 points de plus que les prévenus), « *respecter le principe d'affectation en établissement pour peine* », (72%, +4 points) et « *n'empêcher la libre circulation des condamnés au sein de la détention qu'exceptionnellement* », (57%, +7 points).

Q – Parmi les actions suivantes destinées à améliorer les conditions de détention des personnes condamnées, cochez celles qui doivent être mises en œuvre :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S5 - Type de détenu		
			Prévenu(e)	Condamné(e)	(Non précisé)
Base ensemble		5000	1552	3263	185
Total	5000	%*	%*	%*	%*
Appliquer aux condamnés détenus en maison d'arrêt les aspects positifs des conditions de vie en centre de détention (portes ouvertes, accès au téléphone, etc.)	4114	82,3	82,2	83,0	70,4
Permettre à tout condamné qui le souhaite de loger dans une cellule individuelle	4106	82,1	80,3	83,5	73,1
Autoriser durant la journée la libre circulation de tous les détenus au sein de leurs quartiers en centre de détention	3865	77,3	76,4	78,3	68,1
Respecter le principe d'affectation en établissement pour peine des personnes condamnées à une peine supérieure à un an	3524	70,5	68,3	72,3	57,5
Limiter le contrôle de la correspondance des condamnés à la seule vérification par palpation	3307	66,1	65,0	67,2	58,3
Autoriser durant la journée la libre circulation des détenus au sein de leurs quartiers en maison centrale	3297	65,9	65,5	66,8	55,3
N'empêcher la libre circulation des condamnés au sein de la détention qu'exceptionnellement et pour des raisons ponctuelles	2728	54,6	50,1	57,0	49,9

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

Les différences les plus sensibles concernent les alternatives à l'enfermement : les prévenus sont plus nombreux à attendre une limitation du recours à la détention provisoire et réduction de la durée :

Q – Parmi les actions suivantes destinées à développer l'usage des sanctions et mesures alternatives à l'emprisonnement, cochez celles qui doivent être mises en œuvre selon vous :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S5 - Type de détenu		
			Prévenu(e)	Condamné(e)	(Non précisé)
Base ensemble		5000	1552	3263	185
Total	5000	%*	%*	%*	%*
Réduire les durées maximales de placement en détention provisoire	3787	75,7	84,5	72,4	60,5
Développer le recours au contrôle judiciaire comme alternative à la détention provisoire	3567	71,3	79,2	68,9	48,6
...					

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

b) Les attentes des personnes selon le type d'établissement sont globalement concordantes mais révèlent certaines problématiques spécifiques

- Les différences concernant l'appréciation de la condition carcérale sont plus marquées selon le type d'établissement au sein duquel les personnes sont détenues que selon le statut pénal.

Par exemple, pour la protection des droits fondamentaux, l'insatisfaction est plus grande chez les personnes détenues en maison centrale (86% d'insatisfaits) que chez les personnes détenues en centre de détention (81%) ou en maison d'arrêt (77%).

En maison d'arrêt, les attentes des détenus sont plus fortes concernant l'accès au téléphone (qui leur est interdit contrairement aux personnes détenues dans des établissements pour peine) et plus largement sur la possibilité d'avoir des liens directs avec leur famille et leurs proches. Toutefois, ces nuances ne remettent pas en question le caractère extrêmement proche des attentes exprimées entre ces différentes catégories de détenus :

Q – Parmi les actions suivantes destinées à améliorer les conditions de vie au quotidien des personnes détenues, cochez celles qui doivent être mises en œuvre :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S4 - Type d'établissement				
			Maison d'arrêt	Maison centrale	Centre de détention	Centre semi-liberté	(Non précisé)
Base ensemble		5000	3263	148	1262	37	290
Total	5000	100,0	%*	%*	%*	%*	%*
Affecter tout détenu dans un lieu de détention proche de son domicile ou de celui de sa famille	4405	88,1	87,9	91,4	89,5	85,3	82,8
Systématiser les autorisations de sortie en cas de circonstances familiales graves	4266	85,3	85,1	85,1	87,5	88,6	78,1
Permettre aux détenus de rencontrer leur famille et leurs proches dans des conditions qui respectent le droit à l'intimité	4265	85,3	85,2	86,1	86,8	86,0	79,2
Augmenter la fréquence et la durée des parloirs	4193	83,9	86,8	77,6	78,2	79,3	79,5
Faciliter l'obtention des permis de visite pour les familles et les proches	4126	82,5	85,3	80,0	76,4	78,5	80,1
Autoriser les contacts téléphoniques du détenu avec sa famille entre les visites	3942	78,8	85,3	65,0	64,4	78,7	76,1
Améliorer l'accueil des familles dans les lieux de détention	3493	69,9	70,5	73,1	68,5	78,2	65,3
Faciliter les formalités de réservation des parloirs	3409	68,2	69,5	61,6	66,0	63,1	67,3
Systématiser la desserte des lieux de détention par les transports en commun	2903	58,1	56,1	65,3	62,8	43,2	57,3
Faciliter les conditions de garde des enfants à proximité des lieux de détention	2567	51,3	51,3	56,7	50,7	60,0	50,7

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

- Les personnes détenues en établissement pour peine, et tout particulièrement en maison centrale se singularisent par une plus grande préoccupation à la sortie et la possibilité d'obtenir une libération anticipée.

Plus insatisfaites de la préparation à la sortie de prison et de l'accompagnement une fois sortie, les personnes en établissement de peine semblent plus préoccupées par ces questions.

Q – Concernant la préparation des personnes détenues à la sortie de prison, diriez-vous que la situation aujourd’hui en France est : très satisfaisante, assez satisfaisante, assez insatisfaisante, très insatisfaisante.

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S4 - Type d'établissement				
			Maison d'arrêt	Maison centrale	Centre de détention	Centre semi-liberté	(Non précisé)
Base ensemble		5000	3263	148	1262	37	290
Total	5000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ST Satisfaisante	638	12,8	13,6	7,4	11,2	20,3	12,5
ST Insatisfaisante	3864	77,3	76,4	84,2	81,6	66,1	66,9
Ne se prononce pas	498	10,0	10,1	8,4	7,3	13,7	20,5

Q – Concernant l’accompagnement des personnes détenues une fois sorties de prison, diriez-vous que la situation aujourd’hui en France est : très satisfaisante, assez satisfaisante, assez insatisfaisante, très insatisfaisante.

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S4 - Type d'établissement				
			Maison d'arrêt	Maison centrale	Centre de détention	Centre semi-liberté	(Non précisé)
Base ensemble		5000	3263	148	1262	37	290
Total	5000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ST Satisfaisante	638	12,8	13,1	9,5	12,2	8,3	13,2
ST Insatisfaisante	3643	72,9	72,3	78,5	76,3	84,8	60,5
Ne se prononce pas	719	14,4	14,6	12,1	11,5	6,8	26,3

- Les attentes en matière pénale exprimées par les personnes détenues en établissement pour peine, et particulièrement en maison centrale montrent les préoccupations particulières des personnes condamnées à de longues peines et qui ne peuvent bénéficier d’aménagements de peine. Elles désirent avant tout pouvoir bénéficier plus largement de la suspension de peine pour raison médicale (81%, +18 points par rapport à la moyenne), et la limitation des périodes de sûreté (77%, +27 points).

Q – Parmi les actions suivantes destinées à développer l’usage des sanctions et mesures alternatives à l’emprisonnement, cochez celles qui doivent être mises en oeuvre selon vous :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S4 - Type d'établissement				
			Maison d'arrêt	Maison centrale	Centre de détention	Centre semi-liberté	(Non précisé)
Base ensemble		5000	3263	148	1262	37	290
Total	5000	%*	%*	%*	%*	%*	%*
...							
Assouplir les conditions d’octroi de la suspension de peine pour raison médicale	3182	63,6	61,6	81,0	69,8	59,2	51,2
Réduire la durée des périodes de sûreté	2503	50,1	48,5	77,3	53,9	33,8	39,1
...							

(* Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles)

2. Détenus selon l'âge et le nombre d'années d'incarcération effectuées

a) Les attentes concernant le fonctionnement de la prison sont le plus souvent convergentes

A quelques exceptions près, les actions à mettre prioritairement en œuvre sont les mêmes, quel que soit le nombre d'années de prison effectuées.

Q – Parmi les actions suivantes destinées à améliorer les conditions de vie au quotidien des personnes détenues, cochez celles qui doivent être mises en œuvre :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S10 - Années de prison effectuées					
			Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 6 ans	De 7 à 10 ans	Plus de 10 ans	(Non précisé)
Base ensemble		5000	1439	1440	742	527	423	430
Total	5000	%*	%*	%*	%*	%*	%*	%*
Mettre en place des installations sanitaires (douches, toilettes) préservant l'intimité de la personne	4308	86,2	87,2	86,2	86,5	86,1	83,8	84,3
Permettre un accès quotidien des détenus aux activités, à la formation ou au travail	4276	85,5	86,8	85,8	86,5	86,6	84,6	78,1
Proposer à chaque détenu le prêt gratuit d'un téléviseur	4081	81,6	85,0	82,1	80,5	80,2	73,9	79,9
...								

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

b) L'insatisfaction croît avec le nombre d'années d'incarcération effectuées.

Ce trait concerne la plupart des domaines évoqués dans le questionnaire. Par exemple :

Q - Concernant la protection des droits fondamentaux de la personne en prison, diriez-vous que la situation aujourd'hui en France est : très satisfaisante, assez satisfaisante, assez insatisfaisante, très insatisfaisante.

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S10 - Années de prison effectuées					
			Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 6 ans	De 7 à 10 ans	Plus de 10 ans	(Non précisé)
Base ensemble		5000	1439	1440	742	527	423	430
Total	5000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ST Satisfaisante	847	16,9	23,7	15,7	13,4	11,8	11,7	16,2
ST Insatisfaisante	3916	78,3	72,4	79,9	82,3	82,7	82,9	76,2
Ne se prononce pas	237	4,7	3,9	4,4	4,3	5,6	5,4	7,6

Q – Concernant les conditions d'exercice du métier de surveillant ou de travailleur social, diriez-vous que la situation aujourd'hui en France est : très satisfaisante, assez satisfaisante, assez insatisfaisante, très insatisfaisante.

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S10 - Années de prison effectuées					
			Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 6 ans	De 7 à 10 ans	Plus de 10 ans	(Non précisé)
Base ensemble		5000	1439	1440	742	527	423	430
Total	5000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ST Satisfaisante	1317	26,3	34,3	25,2	24,0	19,8	17,4	24,5
ST Insatisfaisante	3269	65,4	58,0	67,1	67,7	73,4	74,0	62,1
Ne se prononce pas	413	8,3	7,7	7,7	8,3	6,8	8,6	13,4

Q – Concernant l'accès aux soins psychiatriques des personnes détenues, diriez-vous que la situation aujourd'hui en France est : très satisfaisante, assez satisfaisante, assez insatisfaisante, très insatisfaisante.

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S10 - Années de prison effectuées					
			Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 6 ans	De 7 à 10 ans	Plus de 10 ans	(Non précisé)
Base ensemble		5000	1439	1440	742	527	423	430
Total	5000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ST Satisfaisante	1312	26,2	27,2	28,3	27,6	21,5	21,3	24,6
ST Insatisfaisante	2990	59,8	57,6	57,6	62,7	65,7	66,9	55,7
Ne se prononce pas	697	13,9	15,3	14,2	9,7	12,8	11,8	19,7

Si l'insatisfaction augmente avec le nombre d'années passées en prison, elle est également liée à l'âge des détenus ; les deux variables étant très probablement fortement corrélées.

Q – Concernant la protection des droits fondamentaux de la personne en prison, diriez-vous que la situation aujourd'hui en France est : très satisfaisante, assez satisfaisante, assez insatisfaisante, très insatisfaisante.

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S2 - Age					
			15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus	(Non précisé)
Base ensemble		5000	911	1460	1536	548	236	309
Total	5000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ST Satisfaisante	847	16,9	21,3	17,2	16,6	14,0	15,1	11,7
ST Insatisfaisante	3916	78,3	74,1	79,0	79,0	80,8	79,4	79,0
Ne se prononce pas	237	4,7	4,6	3,9	4,4	5,2	5,5	9,3

- Une question suscite toutefois une forte insatisfaction chez les 15-24 ans. Il s'agit du respect des droits fondamentaux des personnes soumises au régime disciplinaire.

Q – Concernant le respect des droits des personnes détenues lorsqu'elles sont soumises au régime disciplinaire, diriez-vous que la situation aujourd'hui en France est : très satisfaisante, assez satisfaisante, assez insatisfaisante, très insatisfaisante.

Base : 5000 Toutes les interviews		Base ensemble	Total	S2 - Age					
				15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus	(Non précisé)
Base ensemble			5000	911	1460	1536	548	236	309
Total		5000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ST Satisfaisante		695	13,9	12,7	14,2	15,0	12,8	12,4	13,5
ST Insatisfaisante		3484	69,7	74,0	72,8	68,0	66,0	62,8	62,3
Ne se prononce pas		821	16,4	13,2	13,0	17,0	21,2	24,7	24,2

c) Des attentes spécifiques en matière pénale

Les personnes détenues depuis moins d'un an présentent logiquement les mêmes aspirations que les détenus en maison d'arrêt (voir fiche Détenus par type d'établissement). Il en va de même pour les détenus ayant subi les périodes de détention les plus longues et ceux étant détenus en maison centrale.

La préparation à la sortie de prison est vecteur d'une forte insatisfaction, spécialement chez les détenus qui ont passé plus de 4 années en prison.

Q – Concernant la préparation des personnes détenues à la sortie de prison, diriez-vous que la situation aujourd'hui en France est : très satisfaisante, assez satisfaisante, assez insatisfaisante, très insatisfaisante.

Base : 5000 Toutes les interviews		Base ensemble	Total	S10 - Années de prison effectuées					
				Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 6 ans	De 7 à 10 ans	Plus de 10 ans	(Non précisé)
Base ensemble			5000	1439	1440	742	527	423	430
Total		5000	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ST Satisfaisante		638	12,8	18,2	12,8	9,2	9,0	6,2	11,5
ST Insatisfaisante		3864	77,3	69,7	78,1	84,6	84,6	87,0	68,7
Ne se prononce pas		498	10,0	12,0	9,1	6,2	6,4	6,8	19,8

A l'image des détenus en maison centrale, les détenus ayant effectués les plus longues détentions ont des attentes centrées sur la question de l'aménagement des peines :

Q – Parmi les actions suivantes destinées à développer l'usage des sanctions et mesures alternatives à l'emprisonnement, cochez celles qui doivent être mises en oeuvre selon vous :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S10 - Années de prison effectuées					
			Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 6 ans	De 7 à 10 ans	Plus de 10 ans	(Non précisé)
Base ensemble		5000	1439	1440	742	527	423	430
Total	5000	%*	%*	%*	%*	%*	%*	%*
Favoriser un recours systématique aux mesures d'aménagements de la peine	3502	70,0	66,3	73,6	72,1	75,8	69,8	60,2
Réduire les délais à partir desquels un aménagement de peine peut être demandé	3281	65,6	63,6	68,7	69,3	67,7	63,3	55,4
Généraliser le recours aux aménagements de peine pour les personnes dépendantes, handicapées ou âgées	3244	64,9	62,0	65,4	68,3	68,5	70,1	57,4
Assouplir les conditions d'octroi de la suspension de peine pour raison médicale	3182	63,6	59,2	62,1	67,2	73,9	75,2	53,7
Réduire la durée des périodes de sûreté	2503	50,1	44,4	46,9	56,6	58,6	63,7	44,5
...								

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

Enfin, les détenus les plus âgés mettent plus particulièrement l'accent sur les aménagements de peine liés à l'état de santé :

Q – Parmi les actions suivantes destinées à développer l'usage des sanctions et mesures alternatives à l'emprisonnement, cochez celles qui doivent être mises en oeuvre selon vous :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S2 - Age				
			15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
Base ensemble		5000	911	1460	1536	548	236
Total	5000	%*	%*	%*	%*	%*	%*
Généraliser le recours aux aménagements de peine pour les personnes dépendantes, handicapées ou âgées	3244	64,9	58,1	63,6	65,6	74,2	83,4
Assouplir les conditions d'octroi de la suspension de peine pour raison médicale	3182	63,6	56,5	61,5	67,3	71,1	75,8
...							

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

3. Hommes et femmes

On remarque une insatisfaction légèrement généralement moins marquée du côté des personnes détenues de sexe féminin par rapport au sexe masculin (66% en moyenne sur l'ensemble des domaines testés contre 72% pour les hommes).

a) De nombreux traits communs chez les hommes et chez les femmes

Les thèmes d'insatisfaction les plus évoqués par les femmes détenues sont sensiblement les mêmes que ceux des hommes. De manière générale les actions prioritaires préconisées sont identiques.

Par exemple :

Q – Parmi les actions suivantes destinées à améliorer la protection des droits fondamentaux de la personne en prison, cochez celles qui doivent être mises en œuvre :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S1 - Sexe		
			Homme	Femme	(Non précisé)
Base ensemble		5000	4644	221	135
Total	5000	%*	%*	%*	%*
Mettre en place un organe de contrôle extérieur et indépendant assurant la protection des droits et libertés en prison	4023	80,5	80,7	78,1	77,9
Prévoir un dispositif d'information permettant à chaque détenu de connaître ses droits	3994	79,9	79,7	83,6	81,6
...					

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

b) Toutefois, certaines attentes sont particulièrement fortes chez les femmes détenues tels que le respect de l'intimité et le suivi de l'accès aux soins

65% des femmes jugent insatisfaisant l'accès aux soins médicaux (contre 62% des hommes). Elles évoquent davantage que les hommes, la nécessité de « *Garantir la confidentialité des consultations et du dossier médical* ».

Q – Parmi les actions suivantes destinées à améliorer l'accès aux soins médicaux des personnes détenues, cochez celles qui doivent être mises en œuvre :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S1 - Sexe		
			Homme	Femme	(Non précisé)
Base ensemble		5000	4644	221	135
Total	5000	%*	%*	%*	%*
Garantir la confidentialité des consultations et du dossier médical	3544	70,9	70,3	82,3	73,6
...					

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

Concernant l'accès aux soins psychiatriques, les femmes sont sensiblement plus insatisfaites que les hommes. Si « *Transférer systématiquement en milieu hospitalier spécialisé les détenus souffrant de graves troubles psychiatriques* » revient comme principale priorité pour les détenus hommes comme femmes, ces dernières sont, ici encore, particulièrement attachées à l'idée de « *Protéger la confidentialité des consultations psychiatriques* ».

Q – Parmi les actions suivantes destinées à améliorer l'accès aux soins psychiatriques des personnes détenues, cochez celles qui doivent être mises en œuvre :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S1 - Sexe		
			Homme	Femme	(Non précisé)
Base ensemble		5000	4644	221	135
Total	5000	%*	%*	%*	%*
Transférer systématiquement en milieu hospitalier spécialisé les détenus souffrant de graves troubles psychiatriques	4021	80,4	80,5	85,0	69,6
Protéger la confidentialité des consultations psychiatriques	3376	67,5	67,2	79,0	60,1
...					

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

De la même façon, pour l'accompagnement à la sortie, les femmes mettent l'accent sur le suivi et l'accès aux soins.

Q – Parmi les actions suivantes destinées à améliorer l'accompagnement des personnes détenues une fois sorties de prison, cochez celles qui doivent être mises en œuvre :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S1 - Sexe		
			Homme	Femme	(Non précisé)
Base ensemble		5000	4644	221	135
Total	5000	%*	%*	%*	%*
Proposer aux personnes dépendantes à l'alcool ou aux drogues de bénéficier d'un suivi médical et psychologique à la sortie de prison	3281	65,6	65,5	73,6	57,0
Assurer la continuité de suivi et de soin psychiatriques à la sortie de prison	3080	61,6	61,8	64,5	50,5
Proposer l'accès à une permanence médico-sociale à tout sortant de prison	2959	59,2	59,2	66,2	46,7
...					

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles

Sur le thème des conditions générales de détention, les détenues sont particulièrement attentives à la mise en place « *des installations sanitaires (douches, toilettes) préservant l'intimité de la personne* » (prioritaire pour 52% des hommes et 58% des femmes).

Sur le respect des droits des personnes lorsqu'elles sont soumises à des mesures de sécurité, les détenues sont plus nombreuses à attendre que soit interdit « *l'usage des menottes et d'entraves lors des consultations et hospitalisations* » et que soit limité l'usage des fouilles à la personne.

Q – Parmi les actions suivantes destinées à améliorer le respect des droits des personnes détenues lorsqu’elles sont soumises à des mesures de sécurité, cochez celles qui doivent être mises en œuvre :

Base : 5000 Toutes les interviews	Base ensemble	Total	S1 - Sexe		
			Homme	Femme	(Non précisé)
Base ensemble		5000	4644	221	135
Total	5000	100,0	100,0	100,0	100,0
Permettre aux détenus d’assister à la fouille de leur cellule ou de leurs biens personnels	4233	84,7	85,0	83,4	74,3
Interdire l’usage de menottes et d’entraves lors des consultations et hospitalisations	3728	74,6	74,5	83,7	61,2
Permettre un recours rapide pour contester une décision de transfert	3660	73,2	73,7	69,0	61,1
Supprimer la fouille corporelle intégrale	3499	70,0	69,8	77,7	64,5
Interdire l’intervention de personnels cagoulés	3318	66,4	67,1	59,4	54,1
Limiter l’usage de la fouille des personnes	3257	65,1	65,1	73,6	53,1
Limiter le recours au transfert imposé	3231	64,6	65,0	61,1	55,6
Permettre un recours rapide pour contester une décision de placement à l’isolement	3006	60,1	60,5	58,9	48,4
Limiter la durée du placement à l’isolement	2985	59,7	60,0	58,7	51,4
Permettre l’accès à des activités collectives pour tout détenu placé à l’isolement	2899	58,0	58,3	56,2	49,7
Limiter les cas autorisés de fouilles des cellules	2745	54,9	54,7	63,6	47,6

(*) Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles